

MAGAZINE  
DES ADHÉRENTS  
MGEN DE L'ISÈRE

mgen★

38

JANVIER 2019 / N°43

# VOTRE SECTION DÉMÉNAGE

P. 7



GRUPE  
vyv

**3** VIE MUTUALISTE  
Être militant  
à la Mgen

**5** ZOOM  
L'ESS de la maternelle  
au lycée

**11** ENVIRONNEMENT  
ET TERRITOIRES  
La galaxie MTES



Les présidents Mgen Rhône-Alpes, de gauche à droite :  
 • Yves Garnier (Loire) • Jean-Christophe Baudin (Administrateur national chargé de la région Rhône-Alpes) • Jean-Marie Bouget (Isère) • Jean-Claude Peron (Ain) • Frédéric Vergès (Drôme) • Christiane Szczepanik (Rhône) • Daniel Reynier (Savoie) • Alain Bats (Haute-Savoie) • Marianne Ladet (Ardèche)

En 2019, le contexte politique continue de bousculer le monde mutualiste : avec une hausse des dépenses santé prévue à 400 millions ; avec le 100 % santé qui commence doucement à se mettre en place ; avec la succession des plans santé : le plan pour l'accès aux soins, le plan pauvreté, la simplification du système de santé. L'État s'engage, mais au final, ce sont les contribuables, les complémentaires santé, donc les mutualistes, qui paient. Dans cet environnement, la Mgen continue de lutter pour que tous nous puissions être protégés selon nos moyens et à hauteur de nos besoins, elle continue d'affirmer ses valeurs :

## La solidarité

Après la mobilisation de la section de la Guadeloupe qui a étudié plus de 350 dossiers en action sociale après l'ouragan Irma, ce fut la section de l'Aude qui s'est mobilisée après des inondations meurtrières pour soutenir ses collaborateurs, ses adhérents et leurs proches.

## L'ouverture

Avec la création de la structure Mgen Partenaires, la Mgen s'ouvre davantage, rassemble davantage, attire davantage. La Mutuelle des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) nous a rejoints depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Notre présence au sein du groupe VYV est toujours plus nécessaire, pour mieux investir, mieux se développer, mieux répondre aux besoins des adhérents. Avec VYV, nous construisons une offre globale et cohérente, une vraie stratégie santé.

## L'engagement

Au sein du groupe VYV, de la Mutualité française, de par ses 1200 partenariats noués au plan national, régional, ou départemental, la Mgen s'engage. Elle s'engage pour la solidarité et l'éducation (chaire Éducation et santé de l'Unesco). Elle s'engage pour la culture (mécénat au Louvre et à Versailles). Elle s'engage pour le sport (Paris 2024, renouvellement de notre engagement auprès de l'équipe de biathlon et de Martin Fourcade). Elle s'engage pour la Justice (le concours Ilan Halimi avec la LICRA et les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale). Ces engagements sont notre fierté.

En affirmant ainsi nos valeurs, nous réunissons autour de nous des acteurs qui les partagent, qui assurent le ciment de notre communauté d'adhérents. Nous continuerons de le faire tout au long de cette année.

Au nom de l'ensemble des sections départementales de Rhône-Alpes, de leurs collaborateurs et collaboratrices, de leurs élu-es, je vous souhaite une excellente année 2019.

**Frédéric Vergès, Président Mgen de la Drôme  
 Pour les présidents Mgen de Rhône-Alpes**

**Editorial ..... 2**

**Vie mutualiste ..... 3**

- Être militant à la Mgen

**Prévention ..... 4**

- Grenoble INP-Mgen : un accord attendu
- Le centre de réadaptation de Grenoble

**Zoom ..... 5**

- L'ESS de la maternelle au lycée

**Vie de la section ..... 6-7**

- Vous nous avez écrit
- Votre section déménagement

**Pages régionales ..... 8-11**

- Mgen Avantages
- La carte Vitale à 20 ans
- Sécu : le bout du tunnel ?
- La galaxie MTES

**Infos pratiques ..... 12**



**BULLETIN DE LA SECTION DE L'ISÈRE DE  
 LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
 NATIONALE**

N° 43 - Janvier 2019

MGEN - 94, rue de Stalingrad BP 95X  
 38052 Grenoble cedex 9

Tél. : **3676**  
 Fax : 04 38 49 17 12

Internet et e-mail : [www.mgen.fr](http://www.mgen.fr)

Gratuit - Tirage : 40 500 exemplaires

**Ont participé à la rédaction de ce bulletin :**

Frédéric Vergès, Frédéric Beauderon, Christiane Taillard, Valérie Robin, Alain Bats, Jean-David Barbe, Jean-Marie Bouget, Denis Bosson, Grégory Corps, Marie-Françoise Paris, Isabelle Castellani et toute la commission communication.

**Crédit photo :** Mgen, Grenoble INP, le Dauphiné libéré.

**Directeur de la Publication :** Jean-Marie Bouget

**Conception/Impression :** Kalistene Conseil

5 route de Nantray, 74960 Cran-Gevrier  
 Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 %

**Routage :** atelier protégé LMDES

Publication trisannuelle - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2019

ISSN 1777-2818



**Téléchargez  
 l'appli Mgen**



**Vous pouvez nous suivre  
 sur Twitter  
 @groupe\_mgen**

# Être militant à la Mgen

**Les élus au comité de section sont souvent considérés comme étant les « seuls » militants de la Mgen, mais c'est faux ! Chacun d'entre nous, selon ses envies et ses moyens peut participer à la vie de la mutuelle. Mais pourquoi militer et comment ?**

## Militer à la Mgen

### C'EST DÉFENDRE DES VALEURS

La Mgen n'est pas une simple mutuelle au modèle assurantiel qui considère la santé comme un produit et les adhérents comme des clients. Nous portons les valeurs de solidarité, de redistribution, de partage et de mutuelle responsable. Ce modèle qui nous correspond et qui fait notre identité doit être constamment défendu et valorisé.

### C'EST PARTICIPER À DES ACTIONS DE PRÉVENTION

En tant que mutuelle responsable, la Mgen valorise la prévention dans le domaine de la santé. Des actions diverses et variées sont régulièrement organisées par les militants de la section. Ce sont eux qui font vivre ces actions, qui réfléchissent aux thèmes et qui les mettent en place avec le soutien des salariés et de l'équipe de direction.

### C'EST ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Militer à la Mgen c'est être à l'écoute des adhérents, faire remonter des questions, accompagner les mutualistes en difficulté vers la commission d'action sociale ou encore aller à leur rencontre dans les établissements, dans le cadre des actions menées par la section.

### C'EST APPRENDRE, SE FORMER

Être Militant c'est être au contact des salariés, des délégués, de l'équipe de direction et avoir l'occasion d'en apprendre plus sur sa mutuelle et sa manière de travailler.

La Mgen propose aussi aux élus des formations sur des domaines très



Table-ronde à la faculté de médecine de Grenoble



Etape des Fitdays Mgen dans le Trièves



Assemblée générale Mgen 2018

variés : ESS (Economie Sociale et Solidaire), Mutualité, protection sociale, prévention, contexte économique... Ces formations sont toujours réalisées par des professionnels et s'accompagnent souvent de mise en pratique autour d'une action de prévention ou d'une rencontre mutualiste.

### C'EST CHERCHER À AMÉLIORER NOTRE MUTUELLE

Les militants de la section sont aussi force de proposition, ils font remonter les remarques et observations des adhérents, réfléchissent à des améliorations des offres. C'est le cas en Isère avec la commission d'élus "démarche de progrès" qui vise à faire émerger de nouvelles offres ou corriger certaines prestations selon les retours des adhérents.

Certains d'entre vous seront tentés de passer le pas et nous rejoindre à la section mais trouveront des obstacles à leur engagement militant :

**"Je n'ai pas le temps. Je suis tellement sollicité : la famille, le travail, les loisirs..."**

Rien de plus normal ! Pourtant militer à la Mgen n'est pas obligatoirement synonyme d'engagement à long terme.

Vous pouvez participer à une action ponctuelle, une rencontre mutuelle, une action de prévention, accompagner un conseiller dans votre établissement... Vous pouvez aussi, si un sujet vous tient à cœur, venir préparer et participer, avec les élus militants, à une action de plus grande ampleur.

### "Je ne connais personne."

Rien de plus normal ! Mais n'hésitez pas, prenez contact avec nous, élus militants. Nous sommes prêts à vous accueillir pour vous rencontrer et discuter de votre engagement militant Venez préparer une action, discuter de la mutuelle et de ses valeurs. Les profils des militants sont aussi divers que variés (retraité, actif, enseignant, agent du MTES\*, technicien, personnel administratif...). Nous sommes unis par une volonté de faire progresser la Mgen, de la rapprocher encore plus de ses adhérents et d'être au service de ses valeurs.

## Nous vous attendons !

Vous pouvez aussi nous écrire : adresse [com38@mgen.fr](mailto:com38@mgen.fr)

**Grégory Corps**  
Vice-président de la section Isère

(\* Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire)

# Grenoble INP – Mgen : un accord attendu



Bertrand Autissier, Vice-président Mgen 38, et Pierre Benech, Administrateur général de Grenoble INP.

Dans la perspective ouverte par l'accord cadre du 20 février 2014 entre le Ministère de l'éducation nationale, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et la Mutuelle générale de l'éducation nationale (Mgen), l'Institut National Polytechnique de Grenoble (Grenoble INP) et la Mgen ont signé une convention de partenariat réseau PAS (Prévention Aide et Suivi) le jeudi 4 octobre 2018.

Cette convention cadre de partenariat a pour objectif de renforcer une collaboration efficace et efficiente en matière de promotion de la santé et de bien-être au travail, d'accompagnement social, de prévention d'aide et de suivi des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Concrètement il s'agira d'accompagner au plus près l'ensemble des personnels. Cela se traduira par l'accès pour les personnels de Grenoble INP à l'Espace d'Accueil et d'Ecoute de la Mgen, mais aussi par la mise en place d'actions de prévention avec des thématiques comme les risques psychosociaux, la prévention des troubles musculosquelettiques ou les troubles de la voix et de l'audition.

En signant cette convention, l'Institut polytechnique de Grenoble permet également à Mgen d'organiser l'information de ses agents.

L'Institut polytechnique de Grenoble et Mgen se réjouissent de cette nouvelle étape qui constitue un pas de plus dans la prise en compte de la qualité de vie au travail.



Les réseaux PAS « Prévention, Aide et Suivi » ont été créés suite à la signature du 1<sup>er</sup> accord-cadre en 2003 entre le ministère de l'Éducation nationale et la Mgen.

Leur objectif est la mise en œuvre d'actions de prévention des risques professionnels et de promotion de la qualité de vie au travail, pour l'ensemble des personnels en activité de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Il s'agit d'actions collectives et/ou individuelles, mises en place avec les services de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (médecine de prévention, direction des ressources humaines, service social du personnel) et la Mgen, avec le soutien d'experts externes, co-financés par le ministère et la mutuelle (50 % chacun).

Les espaces d'accueil et d'écoute entrent notamment dans ce cadre.

## LE CENTRE DE RÉADAPTATION DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE

### Accompagner le retour au travail

Madame Fabienne Blaise, Rectrice de l'académie de Grenoble et la Mgen ont signé à la rentrée une convention de partenariat instituant le Centre de réadaptation de l'académie de Grenoble (CRG).

Elément de la politique des ressources humaines de l'académie, il a été créé pour :

- ▶ Prévenir la désinsertion professionnelle et sociale des personnels en arrêts longs, par une remise en situation professionnelle.
- ▶ Favoriser le maintien dans l'emploi par l'accompagnement et le suivi des personnels en poste adapté de courte durée ou en période préparatoire au reclassement.

Il s'adresse aux personnels de l'Education nationale (enseignants ou non) qui, suite à un congé de longue maladie ou de longue durée, doivent se préparer à réintégrer leurs fonctions ou à se réorienter.

Sur prescription du médecin de prévention, le CRG accompagne la personne en stage de re-confrontation au travail pour favoriser la réussite de la reprise, soit dans la fonction initiale, soit via un projet de reconversion.

Le centre travaille avec l'ensemble des établissements scolaires des premier et second degré ainsi que les services académiques, qui sont tous des lieux d'accueil potentiels.

Le CRG est le cinquième centre à être

créé, après celui de Paris (1972), Bordeaux (2014), Aix-Marseille (2015) et Nantes qui a ouvert ses portes le 1er septembre 2016. Il fait partie des actions de santé au travail menées en partenariat par le Ministère de l'Education nationale et la Mgen dans le cadre des réseaux PAS.

Dirigé par Mme **Isabelle Castellan**, détachée de l'Education nationale auprès de la Mgen, il est avant tout un dispositif de coordination faisant intervenir plusieurs professionnels ou structures selon les besoins des personnels accompagnés.



# L'ESS de la maternelle au lycée

L'Économie sociale et solidaire (ESS) représente plus de 10% de l'économie française et couvre tous les secteurs d'activité. Les entreprises de l'ESS (coopératives, associations, mutuelles, fondations) mettent en pratique des principes forts tels que coopération, gouvernance démocratique, non-lucrativité, utilité publique. Centrée sur le projet collectif et non le profit, les gens et non l'argent, l'ESS est une économie durable, responsable, axée sur le développement humain. Un modèle qui mérite d'être largement enseigné.

## SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE

Du 25 au 30 mars, l'ESS s'invite en classe dans le cadre de la semaine de l'ESS à l'école. L'an dernier, 200 initiatives avaient été recensées dans toute la France, sensibilisant près de 10 000 élèves à l'entrepreneuriat collectif, de la maternelle au lycée.

Ateliers et jeux, rencontres d'acteurs de l'ESS, conférences, forums, tables rondes... un foisonnement d'idées et de projets à retrouver sur le site Ressourc'ess..

Ce site propose divers outils et notamment des fiches pratiques et des jeux adaptés aux différents cycles scolaires pour faire réfléchir et agir les élèves autour de l'ESS.

► Pour plus d'informations et

▪ inscrire votre classe si vous êtes enseignant.e,

▪ inscrire votre entreprise si vous êtes professionnel de l'ESS, rendez vous sur : [semaineessecole.coop](http://semaineessecole.coop)  
Des idées, des outils, des exemples sur [ressourcess.fr](http://ressourcess.fr)

## STAGES CERPEP

Destinés aux professionnels de l'Éducation (enseignant.e.s, CPE, chefs d'établissement, PsyEN...), les stages CERPEP consistent en une journée d'immersion au sein d'une entreprise de l'Économie sociale et solidaire.

**Objectifs :**

- Découvrir, ou mieux connaître, les principes, les acteurs et les métiers de l'ESS.
- Découvrir et expérimenter le dispositif Mon ESS à l'École.

Les stages ont lieu chaque année en mars, pendant la semaine de l'ESS à l'école. Ils n'ont pas lieu dans toutes les académies mais il est possible de s'inscrire dans l'académie de son choix.

► Inscriptions en octobre-novembre sur le site : [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)

## MON ESS À L'ÉCOLE

Pour aller plus loin, rien ne vaut la pratique. Tel est l'objectif de Mon ESS à l'École.

Cette démarche consiste en la création en classe une entreprise de l'Économie sociale et solidaire, par des collégiens (de la cinquième à la troisième), des lycéens, ou des élèves en Maison familiale rurale.

Elle a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale.

Au-delà des compétences qu'ils développeront au travers de cette expérience, ils vont, par la pratique, s'approprier et donner sens aux valeurs d'égalité, de coopération et de solidarité que porte l'Économie sociale et solidaire.

Cette expérience permet également aux jeunes d'appréhender le monde économique et professionnel qui les entoure, en vue de leur orientation scolaire et professionnelle. Ainsi, Mon ESS à l'École concourt à l'application des recommandations des parcours Avenir et parcours Citoyen.

Dans l'Isère, nous nous sommes faits l'écho dans ce bulletin des projets menés au Lycée Pravaz (Pont de Beauvoisin) et au collège de Saint-Chef.

► Retrouvez d'autres exemples, témoignages, reportages et mode d'emploi sur [ressourcess.fr](http://ressourcess.fr), onglet "Mon ESS à l'École".

**Tous ces projets sont soutenus par L'ESPER - L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République - 45 associations, mutuelles, coopératives et syndicats à la croisée des mondes de l'éducation et de l'ESS.**

**En Isère, les structures les plus impliquées dans les projets de l'ESPER sont l'Autonome de solidarité laïque (ASL), la Casden, la Mae, la Maif, la Mgen et l'Occe.**

► [www.lesper.fr](http://www.lesper.fr)



## Tourner la page

A l'occasion du mois de l'ESS, plusieurs classes de Grenoble ont assisté à la projection du film *Tourner la page* à l'amphithéâtre de l'ESPE, le 15 novembre dernier.

Ce film retrace l'odyssée de la reprise sous forme coopérative de la librairie des Volcans à Clermont-Ferrand. Une aventure collective qui montre la résilience du modèle ESS face à une logique financière destructrice d'emplois.

A l'issue de la projection, Jean-Claude Péron, délégué régional de l'ESPER, a répondu avec beaucoup de pédagogie aux questions des élèves, qui ont pu découvrir une autre manière d'entreprendre, loin des clichés de la pensée unique.

# Vous nous avez écrit



Vous souhaitez nous faire part de vos questions, remarques, témoignages ?  
Écrivez-nous à :  
[lecteurs.mgen38@laposte.net](mailto:lecteurs.mgen38@laposte.net)

## Proximité

*Je viens de recevoir le magazine des adhérents Mgen de l'Isère et j'ai constaté qu'il y avait des permanences dans les établissements scolaires, ce que je trouve très bien pour nos collègues. Mais qu'en est-il des retraités ?*

*J'aurais, actuellement, besoin de rencontrer quelqu'un de la Mgen pour divers renseignements et il me faut me rendre à Grenoble. Y a-t-il des permanences pour les seniors ?*

*Je souhaiterais savoir également si le Club « Santé Seniors » a des antennes ailleurs qu'à Grenoble. Par exemple, à Vienne.*

*Nous nous sentons bien isolés dans nos campagnes...*

**HB (Septème)**

Pour l'instant le club Santé seniors ne fonctionne qu'à Grenoble, dans les locaux de la section. Par contre, avec notre déménagement, le club va devoir louer des locaux spécifiques. S'il s'avère que ce fonctionnement plus autonome est viable, cela pourrait nous inciter à créer une antenne dans le Nord Isère.

En ce qui concerne nos permanences, nous en avons mis en place l'an dernier quelques unes dans des lieux accessibles à tous à Crémieu, l'Isle d'Abeau et la Côte St André. A l'heure où nous écrivons ces lignes le programme 2019 n'est pas finalisé. Dès qu'il le sera, nous le mettrons en ligne sur notre site [mgen.fr](http://mgen.fr), page de l'Isère.

La particularité de notre département avec une partie nord mal reliée à l'agglomération grenobloise justifierait la création d'un espace mutuel dans le centre ou le nord du département. Pour l'instant, nous butons sur des contraintes techniques et financières mais ce projet pourrait se concrétiser d'ici quelques années.

## DMP

*Enfin le DMP arrive. Malheureusement la connexion n'est pas... sécurisée !*

*Il va falloir attendre encore un peu pour se connecter.*

**MC**

Vérification faite, aucune faille de sécurité n'a été détectée sur le site du dossier médical partagé (DMP). Le problème vient probablement de votre navigateur Internet : vérifiez si la date affichée par votre ordinateur est à jour.

C'est l'occasion d'apporter une précision sur la sécurisation du DMP. Sa création nécessite votre carte Vitale, quelle que soit la procédure choisie :

- soit création via un pharmacien ou autre professionnel de santé équipé du logiciel adéquat ;
- soit création par vous-même sur le site [dmp.fr](http://dmp.fr). Pour ce faire vous devrez quand même aller voir un professionnel de santé ou un pharmacien avec votre carte Vitale pour obtenir le code permettant de lancer la procédure de création.

A la date où nous écrivons ces lignes, il n'est pas encore possible de créer un DMP dans une section Mgen à cause de la sécurisation de nos bases de données, inaccessibles y compris par la Cnamts. Une solution technique est en cours.

En matière de consultation : la Mgen, ni aucun autre organisme de Sécurité sociale ou complémentaire, ne pourra accéder au contenu de votre DMP. Seul un professionnel de santé équipé de sa carte à puce dans le cadre du système Sésam Vitale, pourra y accéder avec votre consentement et sélectivement (par exemple un opticien n'aura pas accès à votre historique de pharmacie).

## Bulletin dématérialisé

Plusieurs lecteurs nous demandent de recevoir notre bulletin par voie électronique.

Malheureusement nous ne sommes toujours pas en mesure de satisfaire cette demande.

En effet, s'il est concevable de gérer à la main un fichier d'abonnés au bulletin pdf, il est trop contraignant de les retirer un par un des 40 500 destinataires du bulletin papier, d'autant qu'il faut recommencer à chaque édition. Il faudrait pouvoir gérer ceci informatiquement.

Nous avons demandé la mise à disposition d'un tel outil par nos services informatiques nationaux.

En attendant, précisons que notre bulletin utilise du papier PEFC, issu d'une sylviculture durable (et non de déforestation), et des encres non toxiques (label Imprim'vert).

Un exemplaire coûte moins de 65 cents (affranchissement compris), soit 1,90 € par an au total. A comparer avec le coût d'un seul courrier personnalisé : minimum 10 € de frais de personnel (rédaction et frappe) et 73 cents d'affranchissement.

Au plan national, vous pouvez choisir, via votre espace personnel sur [Mgen.fr](http://Mgen.fr), de recevoir la revue Valeurs mutualistes en pdf ou en version papier.

Une autre possibilité, via l'espace personnel, est d'opter pour le relevé de prestations par courriel. Ceci permet d'économiser, par an, plus de 100 tonnes de papier et un million d'euros de frais postaux.

# Nouveau départ

**Pour la cinquième fois de son histoire, la section Mgen de l'Isère s'apprête à déménager.**

Après 30 ans de bons et loyaux services, nous allons quitter nos locaux de la rue de Stalingrad à Grenoble pour rejoindre le centre-ville, dans l'ancien bâtiment du Dauphiné Libéré, avenue Alsace-Lorraine.

Construit en 1988 pour abriter une équipe de plus de 100 personnes, notre bâtiment actuel était devenu trop grand avec le redéploiement d'une partie de nos activités vers le centre de gestion de Lyon. De plus, il ne répondait plus aux exigences actuelles en matière d'environnement. Chauffage, climatisation, isolation, tout était à revoir, un investissement disproportionné pour une équipe d'à peine 30 personnes.

Soucieux du bon emploi de nos cotisations, nous avons opté pour une solution bien plus économique : des locaux plus petits, entièrement rénovés selon les dernières normes environnementales et encore plus faciles d'accès en transports en commun.

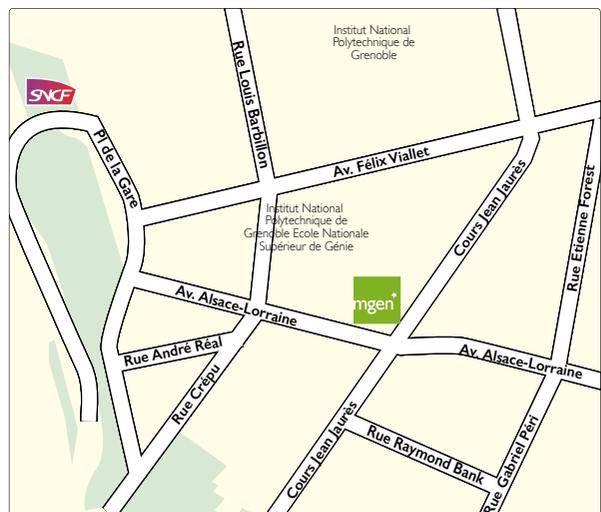
L'ancien siège social historique du Dauphiné Libéré va donc devenir la nouvelle section Mgen de l'Isère. A l'heure où nous mettons sous presse, les travaux ont bien avancé et nous devrions emménager au cours du 1<sup>er</sup> trimestre. Bien entendu, nous vous informerons de la date exacte, notamment via notre page départementale sur le site [mgen.fr](http://mgen.fr).



Au 40 avenue Alsace-Lorraine, le logo Mgen remplacera bientôt l'enseigne du célèbre quotidien grenoblois.

## Accès à nos nouveaux locaux

- ▶ **Train ou cars** : la gare est à moins de 5 minutes à pied
- ▶ **Trams A, B et E** : arrêt Alsace-Lorraine
- ▶ **Voiture** : parking Berriat-Alsace-Lorraine à 150 m.



Typique des années 80, notre bâtiment de la rue Stalingrad s'est avéré très robuste mais aussi trop énergivore selon les standards actuels.

mgen



GRUPE **vyv**

# MGEN AVANTAGE.FR LIBÈRE VOS ENVIES DE LOISIRS !



Vous aimez lire, aller au théâtre ou à des concerts, découvrir le monde, visiter des musées, pratiquer une activité physique ? Rendez-vous sur [mgenavantage.fr](https://mgenavantage.fr) et profitez de centaines d'offres pour vivre vos loisirs sans vous priver !

## TOUTE LA CULTURE ET LES LOISIRS MOINS CHERS

Grâce à [mgenavantage.fr](https://mgenavantage.fr), vous bénéficiez en tant qu'adhérent MGEN d'avantages exclusifs sur un ensemble d'offres culturelles, de loisirs, de sport et de vacances partout en France et surtout près de chez vous !



### DÉCOUVRIR UNIVERS CULTURE

Concerts, spectacles, théâtres, musées, expositions, mais aussi abonnements presse, cinémas, librairies...



### S'ÉVADER UNIVERS VOYAGES & VACANCES

Locations, séjours, hôtellerie, thalasso... Profitez de séjours bien-être, de vacances en campings-villages, d'hôtels de qualité au meilleur prix partout dans le monde.



### PARTAGER UNIVERS LOISIRS

Visitez les plus beaux monuments de l'Hexagone, du château d'Azay-le-Rideau au Palais de Tau. Amusez-vous dans les plus grands parcs d'attractions et animaliers (Puy du Fou, Parc Astérix, Futuroscope...).



### SE DÉPASSER UNIVERS SPORTS

Clubs de sport, équipements, grandes compétitions... Bénéficiez de tarifs préférentiels sur votre abonnement parmi 2.000 salles de sport en France.

## TOUTE L'ANNÉE DES BONS PLANS PRÈS DE CHEZ VOUS

[mgenavantage.fr](https://mgenavantage.fr), c'est aussi la culture, les voyages, les loisirs à deux pas de chez vous ! Outre les avantages sur les grandes marques, vous bénéficiez de nombreux partenariats avec les acteurs culturels locaux : réductions sur les cinémas de votre quartier, les théâtres, les musées, les festivals régionaux et les associations proches de votre lieu de vie.

### [mgenavantage.fr](https://mgenavantage.fr) — VIVEZ VOS PASSIONS À PRIX RÉDUIT

Zéro contrainte, un maximum d'avantages : [mgenavantage.fr](https://mgenavantage.fr), c'est un accès en ligne pour profiter de toutes les offres instantanément !



### DES OFFRES EXCLUSIVES NÉGOCIÉES POUR LES ADHÉRENTS MGEN



### DES BONS PLANS À PROXIMITÉ GRÂCE À LA GÉOLOCALISATION ET LA CARTE MGEN AVANTAGE



### DES ACHATS EN LIGNE 100% SÉCURISÉS

# La carte Vitale a 20 ans

**Déployée dans la région en novembre 1998, la carte Vitale est désormais délivrée à tout bénéficiaire de l'Assurance Maladie dès l'âge de 16 ans.**



Malgré les apparences, ce n'est pas une carte de paiement. Elle atteste des droits et du rattachement à un organisme d'Assurance Maladie et contient tous les renseignements nécessaires au remboursement de vos soins et à votre prise en charge en cas d'hospitalisation, mais ne contient aucune information d'ordre médical. Elle simplifie vos démarches et garantit un remboursement en une semaine.

Elle est strictement confidentielle. A part vous, elle ne peut être lue que par votre caisse d'Assurance Maladie ou par un professionnel de santé équipé lui-même d'une carte professionnelle autorisant la lecture de la carte Vitale.

## MISE À JOUR

Il est conseillé de mettre sa carte Vitale à jour au moins une fois par an, ou après chaque changement signalé à votre caisse de Sécurité sociale :

- ▶ En cas de grossesse ou d'affection de longue durée (ALD) : pour bénéficier de l'exonération du ticket modérateur ;
- ▶ Déménagement ou changement professionnel entraînant un changement de caisse de Sécurité sociale : mettez à jour votre carte Vitale dès que votre

nouvelle caisse vous aura contacté (par courrier, mail ou SMS) ;

- ▶ Droits à la CMU complémentaire ou à l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS) : dès que vous avez reçu votre attestation de droits, mettez à jour votre carte Vitale pour bénéficier du tiers payant intégral.

La mise à jour s'effectue très facilement dans des bornes présentes dans les centres de Sécurité sociale (dont les sections Mgen), les pharmacies et certains établissements de santé.

## CARTE PERDUE OU VOLÉE ?

Envoyez immédiatement à votre caisse d'Assurance Maladie une déclaration sur l'honneur de la perte ou du vol via votre espace personnel, par courrier ou par mail.

Votre caisse vous adressera un formulaire à renvoyer signé avec une photo et un justificatif d'identité. Vous recevrez votre nouvelle carte sous 3 semaines environ.

Si vous retrouvez votre carte entre-temps, renvoyez-la à votre centre de Sécurité sociale.

Carte Vitale défectueuse ou muette : retournez-la à votre centre de Sécurité sociale avec un courrier explicatif.

## Sésam Vitale : une idée de génie

Confrontée à une forte hausse de son activité et à une très forte contrainte financière, l'Assurance Maladie a fait, dans les années 90, le pari de la technologie avec Sésam Vitale, un système articulé autour d'une carte à puce. Il s'agissait d'automatiser les remboursements pour maîtriser les coûts et améliorer les délais.

Aujourd'hui, avec près de 100 millions de décomptes annuels pour 3,2 millions d'assurés sociaux, la Mgen a gagné 30 % d'assurés en 20 ans mais réalise près de 90 % de décomptes en plus ! Désormais plus de 92 % des remboursements sont traités automatiquement et, 8 fois sur 10, en moins de 48 h. Des chiffres qui démontrent toute la clairvoyance des concepteurs de Sésam Vitale.

## Prête pour le tiers payant généralisé

La carte Vitale est un franc succès. Qui aujourd'hui souhaiterait sa disparition ? Ce succès est un vrai plaidoyer en faveur du tiers payant généralisé. La Mutualité française milite depuis plusieurs années pour la mise en place du tiers payant non seulement sur la part Sécurité sociale mais aussi sur la part complémentaire.

Dans le cadre de l'Association Inter-AMC, les complémentaires santé développent des outils fiables et des services automatisés et sécurisés qui facilitent les démarches des professionnels de santé et des patients : un vrai plus pour l'accès aux soins en levant les freins financiers !

## DMP mode d'emploi

Prévu dès 2004 en complément de la carte Vitale, le DMP – dossier médical partagé – est le carnet de santé numérique dont chaque assuré social peut disposer s'il le souhaite.

Il contient l'historique des soins sur 24 mois et toute information utile à la prise en charge : pathologies, allergies, traitements, comptes rendus médicaux, analyses, et même les directives anticipées pour la fin de vie. Ces informations sont cryptées et ne peuvent être lues par les professionnels de santé qu'avec l'accord du patient.

L'objectif est de favoriser la coordination, la qualité et la continuité des soins entre tous les professionnels, en ville comme à l'hôpital, et d'améliorer la prise en charge en cas d'urgence.

Pour l'instant, vous pouvez ouvrir votre DMP via votre pharmacien ou un professionnel de santé équipé du logiciel adéquat.

# Sécu : le bout du tunnel ?

**Un récent rapport de la Cour des Comptes a apporté une note d'optimisme inhabituelle en annonçant un retour à l'équilibre de la Sécurité sociale en 2018, un léger excédent à partir de 2020 et un remboursement de la dette sociale en 2024. La Sécu est-elle sauvée ? Tentative de décryptage.**

Tout d'abord un bémol : le retour à l'équilibre concerne la situation globale des 4 branches - maladie, accidents du travail, famille, vieillesse - de la Sécurité sociale. La branche maladie, quant à elle, resterait déficitaire de 500 millions d'euros en 2019, ce qui serait tout de même sa meilleure situation depuis 30 ans.

Le dernier excédent remonte à 1988 (cf. graphique ci-dessous). Depuis, l'Assurance Maladie a toujours été en déficit, selon un schéma régulier : le « trou » se creuse progressivement jusqu'à ce qu'une réforme améliore les comptes en attendant la crise suivante. Depuis 20 ans le déficit moyen est de 6 milliards d'euros.

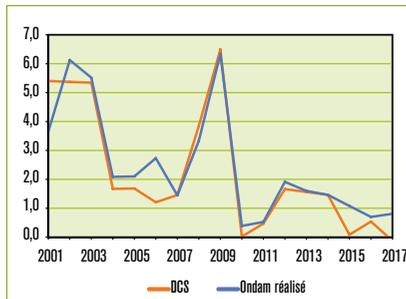
Cette situation provient d'une tendance lourde : les dépenses de santé augmentent plus vite que le produit intérieur brut (PIB)<sup>1</sup>, mesure de la richesse nationale. Depuis l'an 2000, le PIB a augmenté de 55 %, la dépense courante de santé (DCS)<sup>2</sup> de plus de 78 % et l'Ondam<sup>3</sup> de 85 % ! Quand les dépenses vont plus vite que les ressources, on est dans le rouge, cette loi s'applique aussi à la Sécu.

Cela dit, la réduction du déficit en 2018 est, en pourcentage, une des plus importantes jamais opérées. S'agit-il d'une rupture avec la tendance 1989-2017 ? Peut-être.

Après tout, la tendance 1970-1988, alternant petits déficits et faibles excédents, était très différente de l'actuelle. D'autant que la hausse des dépenses semble ralentir.

## L'INVERSION DE LA COURBE ?

Le graphique ci-dessous montre les variations de la DCS et de l'Ondam par rapport au PIB. Exemples : en 2009, le PIB a chuté de 2,9 % alors que l'Ondam augmentait de 3,5 %, d'où le pic de la courbe bleue à 6,4 points (différence entre -2,9 et + 3,5) ; inversement, en 2010, le PIB et la DCS ont tous deux augmenté de 2 %, d'où une différence égale à zéro.



On voit que les dépenses de Sécurité sociale (Ondam réalisé, en bleu) ont pratiquement toujours augmenté plus vite que la dépense courante de santé (DCS, en orange), et qu'elles ont été maintenues même au plus fort de la crise des subprimes, ce qui explique les « trous » record en 2009-2010 (cf. graphique ci-dessous).

Les courbes orange et bleue dessinent une pente globalement descendante. Cela signifie que l'augmentation annuelle de la DCS et de l'Ondam se rapproche des variations du PIB. Mieux encore : en 2017, la DCS a augmenté moins vite que le PIB, ce qui hélas ne devrait pas se reproduire cette année.

## UNE HIRONDELLE NE FAIT PAS LE PRINTEMPS

La France a donc gardé un niveau élevé de protection en matière d'Assurance Maladie malgré les crises, pourtant les Français ont le sentiment d'un recul. Cela tient au fait que les dépenses de santé augmentent nettement plus vite que les revenus, surtout pour les actifs et retraités de l'Etat, dont les revenus sont assis sur un point Fonction publique quasi gelé depuis 10 ans.

Ainsi, la Sécurité sociale a beau intervenir de plus en plus en pourcentage des dépenses totales, ça n'empêche pas le nombre d'euros déboursés par chaque Français d'augmenter lui aussi.

Pour que nous ayons le sentiment, dans notre vie quotidienne, d'une santé moins chère, il faudrait plusieurs facteurs : baisse des dépenses de santé, renforcement des dépenses de Sécurité sociale, augmentation des revenus.

Pour l'instant l'augmentation des revenus ne paraît pas en vue, pas plus que la baisse des dépenses de santé. Il est donc facile de prédire que, soit le « trou de la sécu » va se creuser à nouveau, soit le maintien à l'équilibre de l'Assurance maladie va se traduire, pour les particuliers, par une hausse des coûts de santé, directs (les restes à charge) ou indirects (les cotisations).

L'embellie des comptes de la Sécurité sociale est une vraie bonne nouvelle. Pour autant, reste à résoudre le cœur du problème : comment stabiliser, voire réduire, les dépenses de santé ?

Denis Bosson, Mgen Isère

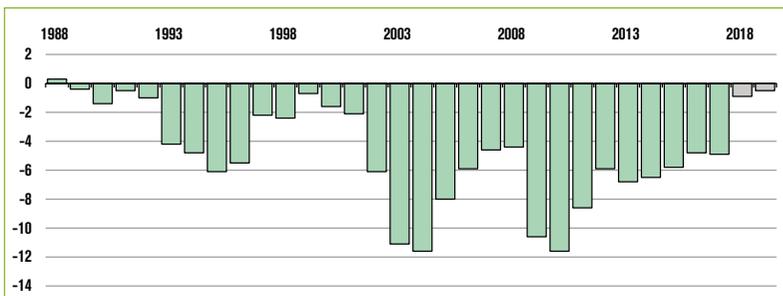
## Pour en savoir plus...

- [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr) : Rapport Sécurité sociale, oct. 2018 (synthèse)
- [www.securite-sociale.fr](http://www.securite-sociale.fr) : Annexe 7 du PLFSS 2019, analyse de l'évolution des dépenses de santé

1 - Les indicateurs PIB, DCS et Ondam ont été utilisés en euros courants.

2 - La dépense courante de santé (DCS) comprend l'ensemble des dépenses de santé de la Sécurité sociale, de l'Etat, des collectivités locales, des organismes complémentaires et des ménages.

3 - Ondam : objectif national de dépenses d'assurance maladie, voté chaque année par le parlement, représente 90 % des dépenses totales de l'Assurance Maladie, tous régimes confondus. Nous utilisons ici l'Ondam réalisé, c'est-à-dire la dépense réelle, et non l'Ondam voté, qui est une prévision.



Évolution du solde de l'Assurance Maladie (différence entre les recettes et les dépenses) en milliards d'euros depuis 1988.

# La galaxie MTES



**Il y a 3 ans, la Mgen fusionnait avec la Mget – mutuelle générale environnement et territoires – accueillant ainsi un grand nombre d'adhérents issus du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES). Un ministère d'une diversité qui dépasse l'imagination.**

Aussi appelé ministère de l'écologie, le MTES est l'héritier du ministère du logement, de l'équipement et des transports dont il a repris les attributions : routes, ponts, canaux, infrastructures portuaires, aéroports, urbanisme et même remontées mécaniques. À ce périmètre déjà conséquent s'ajoutent les questions d'énergie (hydrocarbures, nucléaire, hydro-électricité, etc.) mais aussi les économies d'énergie, les énergies renouvelables, et... la prospection minière.

Écologie oblige : ce ministère est également en charge des questions liées à l'eau, à la biodiversité, au climat et à la protection de l'environnement, ce qui conduit logiquement à la prévention des risques : technologiques, sanitaires liés à l'environnement (pollutions...), naturels (tremblements de terre, inondations, etc.).

Le MTES déploie son action via 70 établissements publics. Côté environnement, citons les parcs nationaux (dont la Vanoise et les Ecrins), l'Institut géographique national (IGN), les agences de l'eau, l'Agence pour la maîtrise de l'énergie (Ademe) mais aussi Météo-France.

Dans le domaine des énergies, les plus connus sont le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et l'IFPEN (ex Institut français du pétrole auquel on a ajouté « énergies nouvelles »).

Dépendent également du MTES l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), le Muséum national d'histoire naturelle et plusieurs écoles d'ingénieurs dont la prestigieuse École nationale des ponts et chaussées, ainsi que l'École nationale de l'aviation civile, qui forme entre autres les pilotes de ligne.

Le MTES a aussi des services en région :

les Directions interrégionales des routes (DIR) et les Directions régionales de l'équipement, de l'aménagement et du logement (DREAL), ainsi que des services départementaux, notamment les Directions départementales du territoire (DDT). Ces services sont à vocation interministérielle : les DREAL dépendent aussi du ministère de la cohésion des territoires, et les DDT regroupent les services de l'équipement et de l'agriculture. Dans un même bureau, il n'est pas rare que des agents

aux fonctions semblables relèvent de ministères différents.

Au gré des réformes, beaucoup d'agents ont dû passer d'une culture très régalienne de l'équipement, du logement et des transports à des missions centrées sur l'environnement et la protection des risques, au sein de multiples administrations et collectivités. Une évolution très rapide, avec parfois un sentiment de perte de sens. Et un défi pour la Mgen : devenir une référence solide et rassurante dans un univers professionnel multiple et changeant.

## Questions à Rémi Heissat, fonctionnaire du MTES et élu Mgen Isère



**Comment est-ce que tu te situes dans la « galaxie MTES » ?**

Je m'occupe de pastoralisme, en appui aux communes pour l'amélioration des gîtes de bergers, des pistes d'accès, la restauration des pâturages, etc. J'appartiens au MTES mais je travaille pour le ministère de l'agriculture, je suis un bon exemple de l'évolution de mon ministère.

Nous avons connu des bouleversements en cascade : en 8 ans certains ont changé 3 fois d'employeur ! Du coup le sentiment d'appartenance se délite. Plusieurs cultures coexistent encore dans un même service, par exemple à la DDT il y a 2 associations culturelles et 2 mutuelles : celle de l'agriculture et maintenant la Mgen.

**Justement, comment est vécu ce passage de la Mget à la Mgen ?**

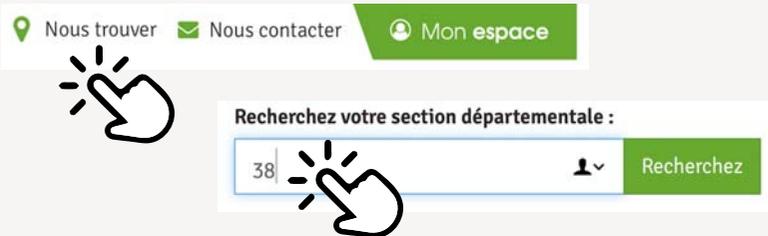
On a eu beau préparer, informer et expliquer pendant les 2 ans qui ont précédé la fusion, elle a quand même été vécue par certains comme un changement brutal. Il faut du temps pour digérer les choses : 3 ans après, la Mgen reste un univers un peu exotique. C'est très net dans les assemblées départementales et les rencontres mutuelles : à la Mget c'était des lieux de débat animé sur les évolutions, il y avait une forte participation. À la Mgen, la participation est moins importante, il y a beaucoup d'information descendante et moins de débat, certains ont l'impression de moins de démocratie.

En tant qu'élu au comité de section, c'est quelque chose que je voudrais faire évoluer.

**Propos recueillis par Denis Bosson**

# mgen.fr : vos infos locales en 3 clics

Retrouvez les informations de votre section sur la page Isère du site mgen.fr : coordonnées, événements, bulletins...



## Evitez l'attente

QUALITÉ DE SERVICE MGEN

Pour nous rendre visite, privilégiez les heures de moindre fréquentation.

Si vous en avez la possibilité, évitez les périodes de congés scolaires, qui sont en général des périodes de forte affluence à notre accueil. Pour ne plus attendre, n'hésitez pas à **prendre rendez-vous** en nous appelant au 3676.

### FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL DE GRENOBLE

Heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi
9h/10h	faible	forte	faible	forte	faible
10h/11h	forte	Accueil uniquement sur rendez-vous	forte	faible	forte
11h/12h	faible		faible	faible	faible
12h/13h	faible	faible	faible	faible	faible
13h/14h	faible	forte	faible	faible	faible
14h/15h	faible	forte	forte	faible	forte
15h/16h	forte	forte	faible	faible	faible
16h/17h	faible	forte	faible	faible	forte

Fréquentation : ■ faible ■ moyenne ■ forte

mgen<sup>★</sup>

#### Nous appeler

**3676**

(Coût d'un appel local depuis un fixe)  
du lundi au vendredi :  
de 8 h à 18 h 30

#### Nous écrire

**MGEN** - BP95 X  
38052 Grenoble Cedex 9

#### Courriel

mgen.fr > cliquer sur l'icône ✉

#### Nous rencontrer

##### • À la section

94, rue de Stalingrad  
Grenoble

Bus C3 et 16 (arrêt Eugène Sue)  
Bus C5 (arrêt Stalingrad-Alliés)

**Non-stop de 9h à 17h**

**Sauf le mardi : 13h-17h**

**Fermé le week-end**

### NOUVEAUTÉ

Prochainement

**40 avenue Alsace Lorraine**  
(voir p. 7)

##### • Sur le campus

Espace d'accueil Mgen  
Domaine Universitaire de  
St Martin d'Hères  
Carreau Rive Gauche  
1065, avenue Centrale  
Tram B et C, bus C5, 11, 69,  
6051 et 6052  
arrêt Bibliothèques universitaires

Non-stop de 9h à 17h

Sauf le mardi : 12h-17h

Fermé le week-end et pendant les  
vacances universitaires

**Vous souhaitez nous faire  
part de vos questions,  
remarques, témoignages ?  
Écrivez-nous à :  
lecteurs.mgen38@laposte.net**